

Dans le cadre de la mise en œuvre des obligations réglementaires ainsi que de la charte de la diversité, après des phases de concertation entre les responsables de la Direction des Ressources Humaines, du Secrétariat Général et le cabinet de recrutement, une liste de 19 candidats issus de diverses spécialités a été proposée pour des stages professionnels. Un entretien, conduit par un jury constitué à cet effet, a été organisé le 28 décembre 2020 au siège de la SODECI pour évaluer le niveau des candidats. (09) candidats ont été retenus pour être recrutés en qualité de Stagiaire Professionnel à la SODECI.

En dehors des 09 stagiaires, la SODECI compte en son sein, au 31 décembre 2020, 81 personnes en situation de handicap. En 2021, les candidats en situation de handicap retenus à l'issu du recrutement, signeront des contrats d'une durée de trois (03) mois renouvelable. Au terme de leur stage, un rapport sur la base d'une évaluation sera établi afin de soumettre à la validation de la Direction Générale, l'insertion définitive des meilleurs stagiaires dans l'effectif de la SODECI.

3.3.8 Promouvoir la liberté syndicale et le dialogue social

Une des conditions essentielles du succès et de la performance d'une entreprise est de maintenir et de développer le dialogue social entre les dirigeants et les partenaires sociaux.

En privilégiant cette approche pour élaborer des solutions, les dirigeants de la SODECI créent les conditions de confiance avec l'ensemble des partenaires sociaux. Il existe au sein de l'entreprise deux (2) syndicats :

- > **Le SYNASOD (Syndicat National des Agents de la SODECI) créé en 1985 dont le Secrétaire Général est M. ODRE Evariste Daniel ; depuis mars 2014**
- > **Le SYNATRASE (Syndicat National des Travailleurs du Secteur de l'Eau) créé en 2007 dont le Secrétaire Général est M. LIBRONO Arsène, depuis janvier 2018.**

Dans cette continuité, un cadre de dialogue dénommé Cadre de Dialogue Permanent (CDP) a été institué. Le CDP composé de 12 membres, est présidé par le Directeur des Ressources Humaines (DRH), représentant le Directeur Général de la SODECI.

Grâce à cet instrument, les dirigeants de la SODECI et les deux syndicats, le SYNASOD et le SYNATRASE, travaillent en étroite collaboration pour assurer un climat apaisé au sein de l'entreprise. Le CDP se réunit à une fréquence bimestrielle, soit 6 rencontres annuelles.

Le dialogue social conduit en 2020, a permis d'obtenir une amélioration des conditions des travailleurs de la SODECI :

- > **L'obtention de la levée du verrou pour le test de Chef de Centre qui était initialement réservé aux seuls agents APEM ;**
- > **L'effectivité de l'amélioration de la prime de logement annoncée en 2019 ;**
- > **L'augmentation de la prime de transport ;**
- > **La mise en place d'un vaste projet d'acquisition de terrains à BASSAM et à YAMOUSSOUKRO (SYNATRASE) ;**
- > **L'avancement catégoriel pour 200 collaborateurs, entré en vigueur en juillet 2020 ;**
- > **L'étendue de la couverture médicale aux collaborateurs CDD de l'Assainissement.**

En perspective, les syndicats souhaitent maintenir une cohésion sociale au sein de l'entreprise. Cela passe nécessairement par :

- > **Le choix du dialogue avec l'employeur ;**
- > **La promotion du travail décent au sein de l'entreprise.**